

## Procès-verbal, assemblée générale constitutive de l'association « Zero déchet Touraine »

### *Précisions :*

Pas de reprise des actes passés pour le compte de l'association en formation

La publication d'un texte de 1 000 caractères au Journal Officiel coûte 44 €. Il faudra compter 90 € pour plus de 1 000 caractères. Un appel aux dons est proposé en ce sens pour procéder aux formalités nécessaires à la création de l'association.

Le 12/01/17 se tiendra à l'IUT de Tours (site Jean Luthier, rue du pont Volant) le forum des déchets, avec à **14h une table-ronde sur le compostage partagé** et **de 18h00 à 20h00, l'assemblée générale de l'Association Zéro Déchet Touraine.**

- **Délibération 1** : « Désigner une présidente de séance ou un président de séance »

Sébastien Moreau est désigné à l'unanimité.

- **Délibération 2** : « Désigner une secrétaire de séance ou un secrétaire. »

Rachel Verger est désignée à l'unanimité.

### *Présentation de l'ordre du jour :*

1. Présentation du projet de constitution de l'association ;
2. Présentation du projet de statuts ;
3. Adoption des statuts ;
4. Questions diverses ;

### **1. Présentation du projet de constitution de l'association**

#### *Une association ZD37 pour faire quoi ?*

Créer une plateforme citoyenne en matière de prévention des déchets pour identifier les besoins, proposer des solutions, relier les acteurs en matière de réduction des déchets à la source, sur le territoire de l'Indre-et-Loire.

Pour y parvenir, différentes formes d'actions sont envisageables : co-construire, animer, informer, former, conseiller, promouvoir, interpeller, dénoncer. Soit, un groupe de réflexion et d'action.

#### *Le public visé :*

Les particuliers, les associations, les collectivités, les établissements publics, les entreprises, les coopératives,...



*Les modalités d'actions :*

- Renseigner un particulier sur les astuces zéro déchet à domicile (ateliers fabrication de produits ménagers ou de santé/bien-être, transformation alimentaire, fabrication de jeux, d'objets artistiques en matériaux recyclés...)
- Accompagner une association dans l'organisation d'un événement zéro déchet (festival de musique, congrès, rencontre nationale, brocante, kermesse...), faire connaître ses activités limitant les déchets (service de couches lavables ? prêts de verres ou d'éco-cups gratuits) valorisant les déchets (ex. : Ressourcerie), réparant les objets (ateliers d'auto-réparation, repair café...), éliminant les dépôts d'ordures sauvages (APNE, Int'airlibre Touraine, SurfRider,...),
- Soutenir et relayer les messages de prévention des collectivités (compostage individuel, gaspillage alimentaire, stop pub, tri, ...). Faire évoluer les pratiques des collectivités (compostage partagé, tarification incitative, propreté des points d'apports volontaires, installation de boîtes à dons et de boîtes à livre, ...). Conseiller les collectivités (rejet des TMB, des incinérateurs), plaider pour des mesures politiques fortes (collecte des DASRI, lutter contre le gaspillage alimentaire en restauration collective, lutte contre les mégots). Obtenir des investissements dans de nouvelles installations mutualisées (laverie intercommunale, centre de formation au compostage). Intervenir auprès des animateurs de tri pour proposer des animations zéro déchet.
- Soutenir les initiatives d'acteurs économiques locaux (service de couches lavables, consigne, mutualisation et location d'objets, traiteurs zéro déchets, location de toilettes sèches), des produits en vrac (fabrication de savons artisanaux, épicerie...). Conseiller les entreprises dans leur développement de produits durables (panel de consommateurs-test). Interpeller et sensibiliser les producteurs de déchets (industriels, commerçants). Appeler au boycott de produits non conformes.

*Interventions de la salle :*

Il est proposé de prioriser les actions afin de rendre plus lisible des interventions de l'association. Quelques points sont notamment mis en avant :

- Gestion des biodéchets (projet de tri mécano biologique sur Tours)
- Mobilisation citoyenne\*

Sur cette question de la priorisation, un débat pourra avoir lieu le 12/01.

Il est suggéré de dédier des membres aux différents projets afin de les porter plus facilement (sortes de référents). La création de valises pédagogiques pourra faciliter ces interventions.

- **Délibération 3** : « L'assemblée générale réunie ce jour se déclare en faveur de la création d'une association pour la promotion de la démarche zéro déchet zéro gaspillage sur le territoire de la Touraine. »

La proposition est acceptée à l'unanimité.

**2. Présentation du projet de statuts**

Voir statuts en annexe



Sur le nom de l'association, un débat a lieu sur la territorialité des actions. « Zerodéchet37 » ou « Zero Déchet Touraine ». Au regard des débats, il semble que la volonté de faire apparaître un ancrage tourangeau entraîne le choix du nom suivant : « Zero Déchet Touraine ».

Aussi, après débat, la ville de la Riche est retenue comme siège social. Le prêt de salles gratuites par la mairie de la Riche et la proximité du lieu en fondent les principaux arguments.

La salle s'interroge sur l'adhésion des personnes morales au sein de l'association. Après discussions, cette possibilité est finalement retenue sur vote à la majorité des 2/3 du conseil d'administration.

### **3. Adoption des statuts**

- **Délibération 4** : « L'assemblée générale adopte la version modifiée des statuts qui lui ont été présentés ».

Les statuts sont adoptés à l'unanimité.

### **4. Questions diverses**

- Déclaration des candidatures au conseil d'administration : les candidats devront se faire connaître en vue de l'AG du 12/01/2017 qui aura lieu de 18 à 20h, à l'IUT de Tours, site Jean Luthier, rue du pont Volant. Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs NOM, PRENOMS, NATIONALITE, Adresse, Profession à l'adresse [zerodechet37@gmail.com](mailto:zerodechet37@gmail.com)

A ce jour, Sébastien, Frédéric et Rachel se proposent.

- Une collecte de fonds est effectuée qui réunit 112 euros et 10 centimes. Cette somme servira à couvrir les frais de création de l'association (publication au journal officiel notamment). Il sera également possible de faire des dons à l'occasion du 12/01.

- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

*Remarques :*

L'association s'est dotée d'un site internet en vue de l'AG du 12/01/2017 :

<http://zerodechettouraine.org>

